

### EDITO L'AVEM FAIT PEAU NEUVE



Au cas où cela vous échapperait, l'AVEM a changée son identité graphique...Et non! ce n'est pas une initiative de la nouvelle présidente qui aurait eu besoin de changer pour changer... C'est l'aboutissement d'une volonté collective qui s'est enfin, concrétisée. Adieu l'image délicieusement naïve de la petite voiture avec la prise électrique pour que tout le monde comprenne le sujet...Adieu et surtout merci parce qu'aujourd'hui l'acronyme AVEM est suffisamment connu et reconnu par l'ensemble des acteurs. Nous saluons ce tournant pour le véhicule électrique car si l'AVEM fait peau neuve, le gouvernement, lui, fait des pas de géants avec l'annonce des mesures liées au plan

"véhicules décarbonés". Le 13 avril dernier, des engagements ont été pris par messieurs les ministres Jean-Louis Borloo et Christian Estrosi, pour "booster" le marché du véhicule électrique d'ici 2015, les infrastructures de charge ne seront pas en reste, la France prend la mobilité propre au sérieux et s'engage. Vous lecteurs de cette lettre avez choisi votre camp depuis longtemps, merci à chacun ! Serait-il venu le temps où de minorité pensante, nous passerions à majorité agissante ?! Plus de précisions sur ces différents sujets sont abordés dans votre lettre aux collectivités. Bonne lecture...

Isabelle Rivière,  
Présidente de l'AVEM

### AU SOMMAIRE

#### ZOOM SUR

Les dernières avancées du plan véhicules décarbonés

#### EXPERIMENTATION

Test de 100 voitures hybrides rechargeables à Strasbourg

#### ACTUALITES

Nice veut ses voitures électriques en libre service

Infos constructeurs...

#### EVENEMENTS

Salon SERVEST à St-Tropez - 4 au 6 juin 2010

RIVE 2010 à Alès - 7 et 8 juillet 2010

### ZOOM SUR...

## LES DERNIERES AVANCEES DU PLAN VEHICULES DECARBONES



Jean-Louis BORLOO et Christian ESTROSI ont annoncé, le mardi 13 avril 2010, les dernières avancées du plan véhicules décarbonés de l'Etat que nous vous proposons de découvrir en détails.

### Lancement de la procédure d'achat groupée de 50.000 VE

20 entités ont signé début avril une convention de constitution d'un groupe de commandes pour une quantité estimée à 50 000 véhicules électriques : ADP, Air France, Areva, Bouygues, EDF, ErDF, Eiffage, France Telecom, GDF Suez, Suez Environnement, GRT Gaz, GrDF, La Poste, RATP, SAUR, SNCF, SPIE, UGAP, Vinci et Véolia.

L'UGAP, établissement public industriel et commercial opérant pour l'Etat, les collectivités et le secteur hospitalier, a été désigné pour coordonner l'ensemble de la procédure d'achat.

#### Trois types de véhicules électriques identifiés

- un véhicule utilitaire léger (type fourgonnette) disposant d'un volume de chargement d'environ 3 m<sup>3</sup> et d'une charge utile de 600 kg
- un véhicule compact deux places disposant d'un volume de chargement d'environ 1 m<sup>3</sup>
- un véhicule particulier de quatre ou cinq places

#### Au moins 110 km/h et 150 km d'autonomie

Au niveau des caractéristiques des véhicules, un certain nombre d'exigences ont été formulées parmi lesquelles une vitesse minimum de 110 km/h, au maximum de la charge utile, et une autonomie d'au moins 150 km. Une maintenance 24h/24 et un délai d'intervention maximum de 48 heures ouvrées sont également exigés. Côté recharge, les véhicules devront pouvoir se charger sur le réseau électrique standard en moins de 8 heures.

#### Premières livraisons fin 2011

La procédure sera engagée au plus tard au début du 2e trimestre 2010 et devrait s'achever mi-2011 : le temps d'évaluer précisément les spécimens qui seront sollicités.

Les premières livraisons devraient démarrer fin 2010.

Les marchés auront une durée de 4 ans. Les commandes pourront être passées entre fin 2011 et fin 2015, les livraisons pouvant s'étaler jusqu'à début

### Collectivités locales

#### Comment rejoindre le groupement ?

Les véhicules électriques...

**Ensemble** c'est parti !



Pour les collectivités territoriales souhaitant bénéficier de la démarche d'achat, l'UGAP met en place un espace d'accueil dédié, constitué par :

- une page sur le site internet ([www.ugap.fr](http://www.ugap.fr)),
- une adresse mail unique : [vehicules-electriques@ugap.fr](mailto:vehicules-electriques@ugap.fr)

## 2010 : Le déploiement des infrastructures de charge démarre

### Nice et Aix-en-Provence parmi les 12 collectivités pilotes en France

Dès 2010, 12 agglomérations pilotes vont déployer une **première vague d'infrastructures de charge** : Bordeaux, Grenoble, Rennes, Nice, Angoulême, Aix-en-Provence, Orléans, Paris, Rouen, Strasbourg, le Havre et le Grand Nancy.



### 2015 : Le déploiement devrait s'accélérer

Il faudra attendre 2015 pour que le marché arrive à maturité (offre commerciale abondante et connaissance de la capacité des véhicules).

Le scénario français de développement du véhicule électrique et hybride rechargeable prévoit :

- **pour 2015** la création de 900 000 points de recharge privés et 75 000 points de recharge accessibles au public
- **pour 2020** sont prévus 4 millions de points de recharge privés et 400 000 points de recharge publics.

A l'horizon 2020, c'est un marché de 200 millions d'euros par an qui est prévu pour les fabricants d'infrastructures, avec l'objectif d'un parc de 2 millions de véhicules électriques.

### Un livre vert publié en octobre 2010

L'Etat confiera à un parlementaire la préparation d'un livre vert répondant aux demandes d'information et de soutien des collectivités locales pour octobre 2010 et qui abordera notamment :

- **la spécification technique des bornes** qui sera arrêtée en septembre 2010 par un groupe de travail piloté par EDF ;
- **les standards de facturation et de relation client** destinés à assurer l'interopérabilité qui seront, eux aussi, définis en septembre dans le cadre d'un groupe de travail sur le système monétique ;
- **les solutions de gestion de la pointe de consommation du réseau électrique** avec notamment la recommandation de « privilégier les systèmes de recharge lente et lors des creux de consommation des véhicules électriques en prenant en compte l'intégration croissante des énergies renouvelables dans le système électrique. ».

Ce document précisera également des informations opérationnelles servant de guide de déploiement comprenant

- Un planning type,
- les types d'infrastructures à implanter,
- les éléments à prendre à compte pour dimensionner ces infrastructures,
- le rôle des acteurs...

### Tout savoir sur les bornes de recharge

Consultez le dossier complet sur le site de l'AVEM : <http://www.avem.fr/index.php?page=bornes>

## EXPERIMENTATION

### EDF et Toyota testent 100 Prius hybrides rechargeables à Strasbourg

Associés depuis 2007, EDF et Toyota viennent de lancer officiellement le projet pilote d'expérimentation de véhicules hybrides rechargeables associés à des technologies de recharge communicantes à Strasbourg.

Pour Toyota, le programme fait partie d'un projet mondial visant à déployer 600 Prius hybrides rechargeables dans différents pays dans le monde (Japon, USA, Canada...).

A Strasbourg, c'est une centaine de véhicules hybrides rechargeables qui sera expérimenté. La Prius Hybride Rechargeable reprend l'architecture hybride intégrale de la Prius de troisième génération, à cet avantage près qu'elle possède une batterie plus grosse qui peut se brancher et se recharger sur une prise de courant extérieure. Cette batterie est de technologie li-ion, une première pour Toyota, et permet au véhicule de rouler sur une distance de 20 km grâce à son seul moteur électrique, et ce jusqu'à 100 km/h. Une fois la batterie épuisée, le système rebascule automatiquement en mode 100 % hybride, en attendant d'être rechargé sur une prise de courant en 1h30.



### Un réseau de bornes de recharge intelligentes

EDF, avec l'appui opérationnel de sa filiale Électricité de Strasbourg, assure l'installation de plus de 150 points de charge aussi bien au domicile des utilisateurs et dans les parkings privatifs des entreprises partenaires que dans les parkings publics concédés et sur la voie publique.

Dans chaque borne et chaque véhicule, EDF a intégré son propre système de communication. Celui-ci permet de créer un "échange" entre la borne et le véhicule. Si les conditions de sécurité et de crédit d'énergie sont validées, le transfert d'électricité vers le véhicule débute.

Toutes les bornes sont également connectées à un système de gestion centralisé permettant de connaître, en temps réel, l'état des points de charge et de gérer leur entretien. Les données de charge des véhicules seront également recueillies par ce système durant toute l'expérimentation.

# EXPERIENCES VEHICULES ELECTRIQUES... ON S'EQUIPE

## Libre-service

### Nice en lice avec ses « autos bleus »

Début 2011, la ville de Nice accueillera les premières voitures électriques. Ceci est une annonce de Christian Estrosi, Maire de la ville, Ministre et Président de Nice Côte d'Azur (02/04/10).

#### 17 stations au premier trimestre 2011



Le système de véhicules électriques en libre-service sera fonctionnel avec 17 stations dans un premier temps disséminée à Nice, Cagnes-Sur-Mer et Saint-Laurent du Var.

D'ici fin 2011, 70 stations seront disponibles sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine.

#### Combien ça coûte ?

15 € par mois et 10 € par heure d'utilisation.

#### Comment ça marche ?

A Christian Estrosi de préciser « Chaque station comportera cinq emplacements, dont deux réservés aux particuliers : je leur avais promis la gratuité du stationnement des voitures électriques (...) Dans un premier temps, il faudra ramener la voiture là où on l'aura prise... » puis de nuancer « Nous nous donnons un an d'expérimentation, après quoi il sera peut-être possible d'assouplir le fonctionnement. »

## INFOS... CONSTRUCTEURS

### Aides à l'achat

#### L'ADEME attribue une prime à trois nouveaux véhicules électriques

L'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) vient d'attribuer une prime à l'acquisition à trois nouveaux véhicules électriques homologués dans la catégorie des quadricycles à moteur : l'Estrima Biro, la version utilitaire de la SimplyUp d'Eco & Mobilité et la Be Sun Proline de Ligier.

#### 3000 € pour les SimplyCity Pick-Up et Fourgon

La société Eco & Mobilité vient d'obtenir la prime pour les versions utilitaires, pick-up et fourgon, de la SimplyCity. Homologués dans la catégorie des quadricycles lourds, elles atteignent une vitesse maximale de 80 km/h. L'autonomie est annoncée entre 40 et 60 km.

Les deux véhicules disposent d'une charge utile de 550 kg pour un prix de vente, hors aides, de 11.000 à 11.900 € HT.

#### 2000 € pour l'Estrima Biro

Dotée de batteries plomb et de deux moteurs électriques implantés dans les roues arrières, l'Estrima Biro est homologuée en quadricycle léger (45km/h max) et dispose d'une autonomie de 50 km. Pouvant se conduire sans permis et capable de se faufiler aisément dans les centres villes, elle combine parfaitement les avantages d'un scooter et d'une voiture.

Proposée jusqu'ici à partir de 7500 € HT, elle coûtera désormais 5500 € HT après la déduction de la prime.

#### 2000 € pour la Ligier Be Sun Proline

Second véhicule électrique à avoir obtenu son éligibilité à l'ADEME en avril, la Ligier Be Sun Proline n'aurait sans doute jamais vue le jour sans l'appel d'offres de La Poste qu'elle a remporté aux côtés du GEM eS de Matra.

Ce quadricycle léger offre une charge utile de 200 kg et roule jusqu'à 45 km/h. Son autonomie se situe entre 25 et 70 km selon les conditions d'utilisation.

Son prix de vente hors taxes s'élève à 14900 € auxquels il faudra désormais déduire une aide de 2000 €.

#### Plus d'informations

Simply City - <http://www.eco-mobilite.com>

Estrima Biro - <http://www.newteon.com>

Ligier Be Sun - <http://www.automobiles-ligier.com>

#### Tout savoir sur les aides à l'achat de véhicules électriques et hybrides



Découvrez notre dossier spécial sur les aides à l'acquisition de véhicules électriques sur notre site Internet :

<http://www.avem.fr/index.php?page=aides>



SimplyCity Pick-Up



Ligier Be Sun Proline



Estrima Biro

## INFOS... CONSTRUCTEURS

### Formation

#### Réussir l'intégration du véhicule électrique dans sa flotte

La voiture électrique n'est certes pas compliquée à conduire, elle possède de nombreux atouts pour séduire, mais elle demande néanmoins que chaque conducteur soit conscient de ses possibilités, de son mode de fonctionnement et de la philosophie ou de la politique du chef d'entreprise qui vient d'opter pour ce mode de transport.

C'est pourquoi Groupe 24 propose des formations spécialisées dans le domaine.

D'une durée de 4 à 7 heures, elles permettent aux collectivités et entreprises de réussir l'intégration des véhicules électriques au sein de leur flotte.

En savoir plus : <http://www.groupe24.fr>



### Véhicules électriques en entreprise L'OVE publie son livre blanc

L'Observatoire du Véhicule d'Entreprise (OVE) a publié récemment son livre blanc intitulé : « **Le véhicule électrique pour l'entreprise** ».



Cette synthèse met en avant les recommandations émises par les différents groupes de travail pour le déploiement du véhicule électrique dans l'entreprise.

L'ensemble du dossier peut être téléchargé librement sur le site internet de l'Observatoire :

<http://www.observatoire-vehicule-entreprise.com>

## EVENEMENTS

### Salon SERVEST - ST Tropez - 4, 5 et 6 juin 2010



La 2e édition du Salon des énergies renouvelables et des véhicules électriques de Saint-Tropez présentera des modèles inédits ainsi que les dernières avancées technologiques qui contribueront au développement des énergies propres.

À l'heure du développement durable et de l'essence à un prix relativement élevé, les voitures électriques ont le vent en poupe. Les grands constructeurs s'y intéressent et lancent des véhicules hybrides ou totalement électriques dont quelques modèles seront présentés lors du salon SERVEST.

En savoir plus : <http://www.servest.org>

### RIVE 2010 - Alès - 7 & 8 juillet 2010

Les premières Rencontres Internationales du Véhicule Ecologique se dérouleront les 7 et 8 juillet 2010 sur le pôle mécanique d'Alès.

Ces deux jours seront consacrés aux conférences, aux rencontres et aux essais de véhicules écologiques.

Le dossier voiture électrique sera un élément important de ces rencontres mais les réflexions se porteront également sur les dossiers bioéthanol, GPL, GNV, hybride, autopartage...

En savoir plus : [club-voitures-ecologiques@orange.fr](mailto:club-voitures-ecologiques@orange.fr)



## INFOS CONSEILS L'AVEM VOUS INFORME



La lettre des collectivités « Transport Electrique » est éditée par l'association pour l'**Avenir du Véhicule Electrique Méditerranéen (AVEM)**.

Fondée en 1997, l'AVEM est une association loi 1901 à but non lucratif dont l'objet est de promouvoir toute action qui concourt au développement du véhicule électrique. Elle compte à ce jour plus d'une centaine d'adhérents, majoritairement professionnels du véhicule électrique.

Parmi ses actions, l'AVEM assure notamment un rôle de conseil auprès des collectivités et des entreprises dans différents domaines :

- Mise en relation constructeurs / revendeurs
- Veille technologique
- Aide à l'organisation de manifestations
- Aide à la décision...

### Site Internet

#### Toute l'actualité du véhicule électrique

Retrouvez sur notre site Internet toute l'actualité du véhicule électrique et hybride, les produits, les revendeurs locaux :

<http://www.avem.fr>

### Pour nous joindre L'AVEM à votre écoute

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information :

**Téléphone** : 09.52.38.98.57

**Portable** : 06.79.43.98.57

**E-mail** : [contact@avem.fr](mailto:contact@avem.fr)

#### Comité de rédaction

Jérôme CICILE  
Georges GALLAIS  
Alain GAUTHIER  
Léonard LOMBARDO  
Guy MAUSY  
Isabelle RIVIERE  
Michaël TORREGROSSA

## PARTENAIRES DE LA LETTRE

Accord-cadre Etat-Région-ADEME 2007-2013

